

LES + DE LA FORMATION

- + Vous vous approprierez les concepts clés sur le handicap et tout particulièrement sur le handicap en entreprise et saurez placer le handicap à sa juste place dans son environnement professionnel.
- + Vous serez plus à l'aise dans vos relations et dans les différentes situations possibles en entreprise avec une personne en situation de handicap.
- + Vous saurez jouer votre rôle et orienter vos interlocuteurs vers les acteurs clés.



3h à 3h30



En entreprise (de préférence)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Clarifier la notion de handicap au travail pour être à l'écoute et mieux orienter.

Permettre la prise de conscience de l'impact des représentations du handicap et l'effet sur le comportement.

Développer un autre regard et **Favoriser** la mise en place de comportements adéquats lors de l'intégration d'un collaborateur en situation de handicap et tout au long de son parcours professionnel

PUBLIC : Assistant(e)s et gestionnaires.

PROGRAMME

Le handicap au travail

- Prendre conscience de l'impact de nos représentations sur nos comportements
- les typologies de handicap, la situation de handicap, le cadre légal
- la compensation du handicap
- le Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé : intérêt pour le salarié

Les rôles des acteurs internes et externes

Le secteur du travail adapté et protégé

- Les caractéristiques, rôle des assistantes
- Identifier ce qui pourrait être sous-traité

Le rôle des assistantes

- Comment rentrer en relation avec une personne handicapée
- Détecter les signaux d'alerte et savoir vers qui orienter le salarié
- Accompagner un membre de son équipe en situation de handicap en toute confidentialité
- Etude de cas
 - Intégration d'un collaborateur
 - Accompagnement à la RQTH
 - Aménagement de poste
 - Accompagnement d'un collaborateur

Bilan - engagement

INTERVENANTS : Un consultant spécialiste du handicap

PÉDAGOGIE : Méthodologie participative et structurée autour d'exposés théoriques, de quiz et d'études de cas qui rythment la formation.

PRÉREQUIS : Ces formations sont dédiées uniquement aux entreprises du médicament (IDCC 176)

